

FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit : 1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment
Usage du produit : Traitement de système de refroidissement.
Fabricant/fournisseur : The Penray Companies Inc.
440 Denniston Court
Wheeling, IL 60090
60090
Numéro de telephone : 847-459-5000
Numéro de téléphone d'urgence : 800-752-7869
Date de la preparation : Juin 9, 2009

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES

DANGER

MATÉRIEL CORROSIF PROVOQUE DES BRÛLURES. IRRITANT POUR LES YEUX. IRRITANT POUR LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Irritant pour les yeux. Peut causer des brûlures.

Peau : Irritant pour la peau. Peut causer des brûlures.

Ingestion : Provoque des brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conditions médicales aggravées par exposition : Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, et de la peau.

Organes cibles : Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal et les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Nitrite de sodium	7632-00-0	1 - 5
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5
Borate de sodium	1330-43-4	1 - 5
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 - 5
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	64665-57-2	60 - 100

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.

Contact avec la peau : En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

Inhalation : Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la reaspiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.

Ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égoûts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Imbiber un médium absorbant d'une quantité du produit. Les flaques de ce matériel sont un risque de glissement. S'il y a égouttement ou déversement, rincez à fond l'aire affectée avec de l'eau. Laissez le gaz (non nocif) se dissiper dans l'atmosphère.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserve dans une endroit couvert, sec, de contrôle de climat, loin des chimiques incompatibles.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Nitrite de sodium	Pas disponible.	Pas disponible.
Métasilicate de sodium	Pas disponible.	Pas disponible.
Borate de sodium	Pas disponible.	5 mg/m ³
Hydroxyde de sodium	2 mg/m ³	2 mg/m ³
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	Pas disponible.	Pas disponible.

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Transparente.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Aucune odeur.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

pH:	12
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	~ (100 - 102)°C ~ (212 - 215.6)°F
Point d'éclair :	Pas disponible.
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	> 1 (Air = 1)
Poids spécifique :	1.3
Solubilité dans l'eau :	Complet.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants.

Produits de decomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Nitrite de sodium	180 mg/kg, rat	5500 ug/m ³ 4heures, rat
Métasilicate de sodium	1153 mg/kg, rat	Pas disponible.
Borate de sodium	2660 mg/kg, rat	Pas disponible.
Hydroxyde de sodium	500 mg/kg, lapin (LD ₅₀)	Pas disponible.
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	Pas disponible.	Pas disponible.

Yeux : Irritant pour les yeux. Peut causer des brûlures. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Irritant pour la peau. Peut causer des brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Nitrite de sodium	Non listé.
Métasilicate de sodium	Non listé.
Borate de sodium	Non listé.
Hydroxyde de sodium	Non listé.
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du DOT

Non réglementé

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Non réglementé

FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fédéraux

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Title III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Nitrite de sodium	Non listé.	Non listé.	100	Oui.
Métasilicate de sodium	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Borate de sodium	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Hydroxyde de sodium	Non listé.	Non listé.	1,000	Non listé.
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Nitrite de sodium	LIS	Oui.
Métasilicate de sodium	LIS	Oui.
Borate de sodium	LIS	Oui.
Hydroxyde de sodium	LIS	Oui.
4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazolide de sodium	LIS	Oui.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1 Inflammabilité - 0 Risque Physique - 0 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1 Inflammabilité - 0 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

- Catégorie D2B - Toxicité chronique
- Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux
- Catégorie E - Matières corrosives

Symboles de SIMDUT :



FICHE SIGNALÉTIQUE

1112 Cool-Tec 2 Cooling System Treatment

AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

- OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.
- ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme
A2 - Présumé carcinogène à l'homme
A3 - Carcinogène animal
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.
- IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.
- NTP (N)** Programme de toxicologie national.
1 - Connu être carcinogène.
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Juin 9, 2012

Numéro de version : 1.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Phone: (519) 488-5126
www.nexreg.com